



Registre des Délibérations
Du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs
SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

Ordre du Jour de la Séance :

- 1 : Approbation du procès verbal du comité syndical du 11 mars 2013
- 2 : Compte administratif 2012 du CIG
- 3 : Approbation du compte de gestion 2012 du CIG
- 4 : Affectation des résultats 2012 du CIG
- 5 : Ouverture de crédits
- 6 : Tarification appartement T II pour l'EHPA « Heures Claires »
- 7 : Tarification planche de tickets « Cafétéria »
- 8 : Modification restauration Heures claires et tarification
- 9 : Instauration du compte épargne temps
- 10 : CIG –Services « Barème frais de gestion 2013 »
- 11 : Reconnaissance d'intérêt intercommunal « projet de construction d'un domicile intermédiaire
- 12 : Modification du contrat de séjour « Heures Claires »
- 13 : Modification du contrat de séjour : EHPAD « Harmonie » et « Les Godenettes »
- 14 : Liste des emplois
- 15 : Cig-Services « Barème 2013 » Prestataire-participation intégrale
- 16 : Cig-Services « Barème 2013 » Prestataire-Conseil Général

Le Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs
Norbert JESSUS





**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs**

SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013

N° 20130024

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20
UNANIMITE	
Voix pour	20
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : Approbation du procès verbal du 11 mars 2013

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

MONSIEUR LE PRESIDENT DONNE LECTURE à l'assemblée du procès verbal des délibérations prise en séance du 11 mars 2013

**LE COMITE SYNDICAL,
APRES AVOIR DELIBERE,**

A l'unanimité des voix, le Comité Syndical approuve sans observations, ni modifications le procès verbal des délibérations prise en séance du 11 mars 2013.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes
le :



**Le Président
Norbert JESSUS**

**Bordereau d'acquittement
de transaction**

Type : Transmission d'actes **Nature de l'acte :** délibération
Numéro de l'acte : 20130024 **Date de la décision :** 22/05/13
Objet : Approbation du PV du 11 mars 2013
Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23





**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs
SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013
N° 20130025**

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20
UNANIMITE	
Voix pour	20
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : Compte administratif 2012 du CIG

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2,

Siégeant sous la présidence de Mr le Vice-Président

Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du Budget de l'exercice 2011,
Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui
sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable,

Monsieur le Président ayant quitté la séance, conformément à l'article L.2121-14
précité,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte administratif 2012 qui peut se résumer ainsi :

CA 2011	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Mandats Émis	8 888 298.51€	665 952.88€
Titres Émis	8 561 695.88€	1 103 696.52€

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes
le :

Le Président
Norbert JESSUS




**Bordereau d'acquittement
de transaction**

Type : Transmission d'actes **Nature de l'acte** : délibération
Numéro de l'acte : 20130025 **Date de la décision** : 22/05/13
Objet : Compte administratif 2012 du CIG
Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23

20130025

2/2



**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs**

SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013

N° 20130026

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20
UNANIMITE	
Voix pour	20
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : Approbation du compte de gestion 2012 du Centre Intercommunal de Gérontologie
--

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

Après s'être fait représenter :

- Les budgets primitifs du SIVOM de Trith-Saint-Léger & environs de l'exercice 2012
- Les délibérations modificatives qui s'y rattachent
- Les titres définitifs de créances à recouvrer
- Le détail des dépenses effectuées
- Les mandats délivrés,
- Les bordereaux de titres de recette, les bordereaux de mandats
- Le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après en avoir entendu et approuvé le compte administratif du CIG pour l'exercice 2012.

Après s'être assuré que Madame le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant qu'il convient d'approuver le compte de gestion 2012 de Madame le Receveur de l'établissement.

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le comité syndical

Vu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion du CIG dressé pour l'exercice 2012, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,

Signé,

Le Président
Norbert JESSUS



20130026

Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes

le :



**Bordereau d'acquittement
de transaction**

Type : Transmission d'actes **Nature de l'acte** : délibération

Numéro de l'acte : 20130026 **Date de la décision** : 22/05/13

Objet : Approbation du compte de gestion 2012 du CIG

Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23

2/2



**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs**

SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013

N° 20130027

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20
UNANIMITE	
Voix pour	20
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : Affectation des résultats 2012 du CIG

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

MONSIEUR LE PRÉSIDENT FAIT PART à l'Assemblée que le Comité Syndical doit délibérer respectivement sur les résultats définitifs des Comptes Administratifs du CIG, et d'affecter les résultats au budget de l'exercice suivant pour la section d'investissement, au budget de l'exercice n+2 pour la section de fonctionnement.

Pour l'exercice 2012, les résultats comptables du Budget du C.IG. sont les suivants :

1 – DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2012 :

Total des Charges :	665 952.88 €
Total des Produits :	636 742.85 €
RESULTAT 2012 :	- 29 210.03 €
Report du Résultat 2011 :	466 953.67 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULÉ 2012 : 437 743.64 €

2 – DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2012

Total des Charges :	8 888 298.51 €
Total des Produits :	8 561 695.88 €
RESULTAT 2012 :	- 326 602.63 €

Report du Résultat 2010 : 41 077.57 €

RÉSULTAT D'EXPLOITATION CUMULE 2012 : - 285 525.06€

3 – AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2012

MONSIEUR LE PRÉSIDENT PROPOSE d'affecter les crédits selon les priorités suivantes :

1. Couverture du besoin de financement (cpte 10682) :	
2. Reprise sur les réserves de compensation (cpte 10686) :	60 000.00€
3. Report à nouveau (cpte 119) :	225 525.06€

Le comité syndical

Vu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré

DÉCIDE à l'unanimité d'affecter les résultats comme suit :

- le résultat d'exploitation de l'exercice au compte **002** pour 225 525.06€

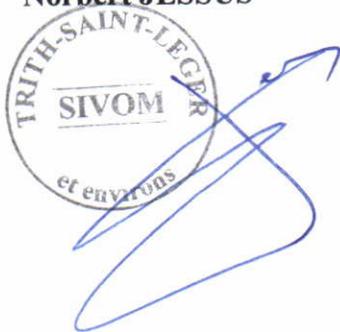
- le besoin de financement au compte **10682** pour
- la reprise sur les réserves de compensation au compte **10686** pour 60 000.00€
- le résultat de la section d'investissement au compte **001** pour 437 743.64 €

DIT que le résultat d'investissement de l'exercice 2012 sera repris au Budget primitif de l'Exercice 2013 du Centre Intercommunal de Gérontologie et que le résultat d'exploitation de l'exercice 2012 sera repris au Budget primitif de l'exercice 2014 du Centre Intercommunal de Gérontologie.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes
le :

Le Président
Norbert JESSUS



**Bordereau d'acquittement
de transaction**

Type : Transmission d'actes **Nature de l'acte :** délibération
Numéro de l'acte : 20130027 **Date de la décision :** 22/05/13
Objet : Affectation des résultats 2012 du CIG
Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23

20130027

3/3



**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs
SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013
N° 20130028**

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20
UNANIMITE	
Voix pour	20
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : Ouverture de crédits

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

MONSIEUR LE PRESIDENT PROPOSE à l'assemblée de procéder aux ouvertures de crédits sur le Budget 2013 du Centre Intercommunal de Gérontologie, comme suit :

Investissement :

« Recettes »		
- 001	« Excédent d'investissement reporté »	437 743.64 €
« Dépenses »		
- 165	« Dépôts et cautionnements »	15 000.00 €
- 2181	« Installations générales, agencements, etc.. »	397 743.64 €
- 2188	« Autres immobilisations corporelles »	25 000.00 €

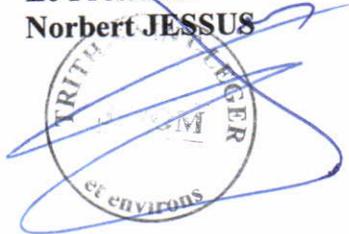
Le comité syndical

Vu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité de procéder aux ouvertures de crédits comme ci-dessus sur l'exercice 2013 du CIG.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Le Président
Norbert JESSUS



Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes
le :



**Bordereau d'acquittement
de transaction**

Type : Transmission d'actes **Nature de l'acte :** délibération
Numéro de l'acte : 20130028 **Date de la décision :** 22/05/13
Objet : Ouverture de crédits 2012
Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23



**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs**

SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013

N° 20130029

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20
UNANIMITE	
Voix pour	20
Voix contre	
Abstention(s)	

<p>Objet : Tarification appartement T II pour l'EHPA « Heures Claires »</p>
--

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

Monsieur le Président PROPOSE à l'assemblée de délibérer sur la formule de calcul pour la tarification d'un appartement T2 à la résidence « Heures Claires » comme suit :

$\frac{\text{Tarif hébergement} * 59\text{m}^2 - 20\%}{36\text{m}^2} = \text{tarif journalier}$

36 m²

À titre indicatif selon le tarif 2012 :

$\frac{23.59\text{€} * 59\text{m}^2 = 38.64\text{€ par jour} - 20\% \text{ soit } 30.91\text{€ par jour}}{36\text{m}^2}$

36m²

Le comité syndical

Vu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré

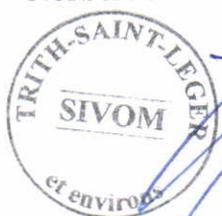
DECIDE à l'unanimité que la formule de calcul du tarif journalier d'un appartement T2 de 59 m² sera :

$\frac{\text{Tarif hébergement} * 59\text{m}^2 - 20\%}{36\text{m}^2} = \text{tarif journalier}$

36 m²

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

**Le Président
Norbert JESSUS**



Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes
le :



**Bordereau d'acquittement
de transaction**

Type : Transmission d'actes **Nature de l'acte** : délibération
Numéro de l'acte : 20130029 **Date de la décision** : 22/05/13
Objet : Tarification appartement T II pour l'EHPA Heures Claires
Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23



**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs**

SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013

N° 20130030

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20
UNANIMITE	
Voix pour	20
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : Tarification planche de tickets « Cafétéria »
--

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

Monsieur le Président RAPPELLE à l'assemblée la délibération du 27 juin 2001 reçue en sous préfecture le 06 juillet 2001 concernant installation d'une cafétéria au CIG ainsi que la délibération du 24 octobre 2012 reçue en sous préfecture le 25 octobre 2012 concernant le vote du budget 2013 et des tarifs 2013.

Monsieur le Président RAPPELLE à l'assemblée qu'au 1^{er} janvier 2013, le tarif pour la planche de 30 tickets « cafétéria » est de 11.20€ *soit 0.37€ la boisson*.

Monsieur le Président PROPOSE à l'assemblée qu'au 1^{er} juin 2013, le tarif pour la planche de 30 tickets « cafétéria » soit de 30€ *soit 1€ la boisson*.

Le comité syndical

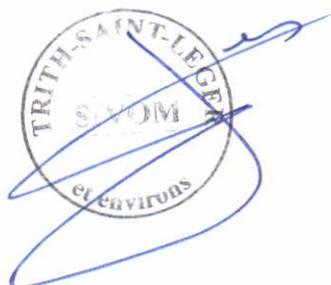
Vu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré

ACCEPTÉ à l'unanimité que le tarif pour la planche de 30 tickets « cafétéria » soit de 30€.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes
le :

Le Président
Norbert JESSUS



**Bordereau d'acquittement
de transaction**

Type : Transmission d'actes **Nature de l'acte** : délibération
Numéro de l'acte : 20130030 **Date de la décision** : 22/05/13
Objet : Tarification planche tickets « cafétaria »
Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23



**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs**

SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013

N° 20130031

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20
UNANIMITE	
Voix pour	20
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : Modification restauration Heures Claires et tarification
--

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

Monsieur le Président PROPOSE à l'assemblée qu'à partir du 1^{er} septembre 2013, le tarif restauration pour chaque nouveau résidant à l'EHPA « Heures Claires » soit de **13.69€**.

La décomposition du repas sera la suivante :

- Entrée (crudités, cuites ou charcuterie)
- Plat protidique
- Plat légumes + féculents
- Fromage
- Micro-beurre
- Pain artisanal
- Dessert (fruit de saison ou yaourt ou dessert lacté ou pâtisserie)
- Café
- Potage du soir (1/2 litre/personne)

Les résidants déjà dans la résidence « Heures Claires » pourront bénéficier de ce tarif, sur simple demande écrite adressée au Directeur de la résidence.

Le comité syndical

Vu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré

ACCEPTTE à l'unanimité le nouveau tarif pour la restauration « Heures Claires » de 13.69€.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes
le :

Le Président
Norbert JESSUS



**Bordereau d'acquittement
de transaction**

Type : Transmission d'actes **Nature de l'acte :** délibération
Numéro de l'acte : 20130031 **Date de la décision :** 22/05/13
Objet : Modification restauration Heures Claires et tarification
Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23

20130031

2/2



**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs
SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013
N° 20130032**

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20
UNANIMITE	
Voix pour	20
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : Instauration du Compte
Epargne Temps

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

*Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale,
Vu le décret n°2004-878 du 26 août 2004 relatif au compte épargne temps dans la fonction publique territoriale,
Vu le décret n°2010-531 du 20 mai 2010 modifiant certaines dispositions relatives au compte épargne-temps dans la fonction publique territoriale,
Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 13 octobre 2010.*

Monsieur le Président INDIQUE à l'assemblée qu'il est institué au CIG un compte épargne temps, pour l'ensemble du personnel. Ce compte permet à leurs utilisateurs d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés.

Il est ouvert à la demande expresse, écrite, et individuelle de l'agent, qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés.

Le nombre total de jours inscrits sur le CET ne peut excéder 60 jours, l'option de maintien sur le CET de jours épargnés ne peut donc être exercée que dans cette limite.

Les jours que l'agent a choisi de maintenir sur son CET pourront être utilisés sous forme de congés. L'alimentation du compte épargne-temps doit être effectuée par demande écrite de l'agent avant la fin de chaque année civile.

Monsieur le Président INDIQUE à l'assemblée que l'autorité territoriale est tenue d'ouvrir le Compte Épargne Temps au bénéfice du demandeur dès lors qu'il remplit les conditions énoncées ci-dessous. Les nécessités de service ne pourront lui être opposées lors de l'ouverture de ce compte mais seulement à l'occasion de l'utilisation des jours épargnés sur le Compte Épargne Temps.

Monsieur le Président PRECISE à l'assemblée, dès lors qu'il convient d'instaurer les règles de fonctionnement suivantes :

La collectivité n'autorise pas l'indemnisation ou la prise en compte au sein du régime de retraite additionnelle (RAFP) des droits épargnés. Dans ce cas, les jours accumulés sur le CET peuvent être utilisés uniquement sous forme de congés.

Monsieur le Président PRECISE à l'assemblée que les bénéficiaires de ce compte épargne temps sont les agents titulaires ou non titulaires de la collectivité à temps complet ou à temps non complet.

Monsieur le Président PRECISE à l'assemblée que conformément au décret du 26 août 2004, il a saisi le Comité Technique Paritaire pour que préalablement à la décision du Comité, il donne son avis sur les modalités d'application d'instauration du compte épargne temps.

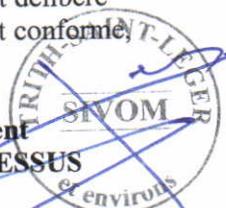
Le comité syndical

Vu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré

ACCEPTE à l'unanimité les propositions de Monsieur le Président.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme
Signé,

Le Président
Norbert JESSUS



20130032

Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes



Bordereau d'acquittement
de transaction

Type : Transmission d'actes Nature de l'acte : délibération
Numéro de l'acte : 20130032 Date de la décision : 22/05/13
Objet : Instauration du compte épargne temps
Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23

2/2



**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs
SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013
N° 20130033**

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20
UNANIMITE	
Voix pour	20
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : CIG-Services « barème frais de gestion 2013 »

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

CIG – Service Externe – Service Mandataire
 Employée de Maison – Garde de Nuit
 Agrément Préfectoral qualité N070108P59VQ002
 BAREME DE FRAIS DE GESTION 2013

Monsieur le Président RAPPELLE à l'assemblée la délibération en date du 11 mars 2013 fixant le barème des frais de gestion dans le cadre du Service Mandataire, agrément préfectoral qualité **N070108P59VQ002**, à compter du 1^{er} Mai 2010.
CONSIDERANT qu'il y a lieu de revaloriser les frais de gestion 2013 afin de couvrir les dépenses du service mandataire du CIG,

Monsieur le Président PROPOSE de fixer comme suit, le barème à compter du 1^{er} septembre 2013 :

- Frais de gestion Mensuel

1 ^{er} avril 2013		01 septembre 2013	
Moins de 10 heures	Participation forfaitaire de 28 €	Moins de 15 heures	Participation forfaitaire de 42€
De 11 à 50 heures	2.80 €/heure	De 15 à 55h	2.80€/heure
De 50 à 100 heures	Remise quantitative de 10 %	55h à 150h	Remise quantitative de 10 %
De 100 à 200 heures	Remise quantitative de 20 %	Au de la de 150h	Remise quantitative de 20 %
Au-delà de 200 heures	Remise quantitative de 30 %		
Frais d'adhésion annuelle	30€	Frais d'adhésion annuelle	30€

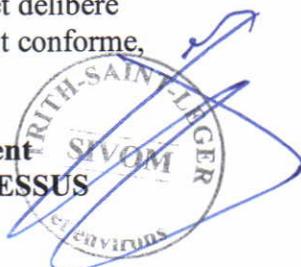
Le comité syndical

Vu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité de fixer comme ci-dessus le barème à compter du 1^{er} septembre 2013.

Ainsi fait et délibéré
 Pour extrait conforme,
Signé,

Le Président
Norbert JESSUS



Délibération télétransmise
 en Sous Préfecture de Valenciennes



Bordereau d'acquittement
 de transaction

Type : Transmission d'actes Nature de l'acte : délibération
 Numéro de l'acte : 20130033 Date de la décision : 22/05/13
 Objet : CIG Mandataire « barème de frais de gestion »
 Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23

20130033

2/2



**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs
SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013
N° 20130034**

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20
UNANIMITE	
Voix pour	20
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : Reconnaissance d'intérêt intercommunal « projet de construction d'un domicile intermédiaire pour personnes âgées avec convention de service »

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

Monsieur le Président INFORME l'assemblée que le maire de la ville de Prouvy, l'a interpellé sur un projet de construction d'un domicile intermédiaire pour personnes âgées avec convention de service sur sa commune. (Délibération du 25 mars 2013, reçue en sous préfecture le 29 mars 2013).

Le SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs étant compétant dans l'équipement sanitaires et sociaux (délibérations en date du 27/06/2001). Madame le Maire de Prouvy demande que la création de cette structure soit vue au niveau intercommunal.

Monsieur le Président PROPOSE de reconnaître l'intérêt intercommunal de ce projet et souhaite que le Comité Syndical l'autorise à entamer une pré-étude de faisabilité quant à cette structure.

Monsieur le Président PRECISE que la mairie de Prouvy accepte de céder à l'Euro Symbolique la parcelle AB N°46 (ex 1073 de 6.649 m2 située au lieudit « Muid de la Maladrie » à l'opérateur désigné par le SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Le comité syndical

Vu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré

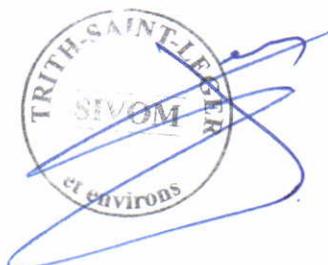
DECIDE à l'unanimité de reconnaître l'intérêt intercommunal de ce projet.

AUTORISE à l'unanimité à entamer une pré-étude architecturale, technique, financière et de faisabilité auprès du Conseil Général et de l'ARS pour cette structure.

AUTORISE à l'unanimité Monsieur le président à signer toutes les pièces nécessaires au projet.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Le Président
Norbert JESSUS



Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes
le :



**Bordereau d'acquittement
de transaction**

Type : Transmission d'actes **Nature de l'acte** : délibération
Numéro de l'acte : 20130034 **Date de la décision** : 22/05/13
Objet : Reconnaissance intérêt intercommunal « projet de construction d'un domicile intermédiaire »
Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23

**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs
SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013
N° 20130035**



L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013	Objet : Modification du contrat de séjour « Heures Claires »
Membres en exercice :	32	
Présents :	20	
UNANIMITE		
Voix pour	20	
Voix contre		
Abstention(s)		

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

Vu le Conseil de la vie sociale de la résidence « Heures Claires »

Monsieur le Président RAPPELLE à l'Assemblée la délibération du comité syndical en date du 24 octobre 2012 modifiant le contrat de séjour de la résidence « Heures Claires ».

Monsieur le Président DEMANDE à l'Assemblée de procéder à des modifications dans le contrat de séjour de la résidence « Heures Claires », document ci-joint.

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,**

APPROUVE à l'unanimité les modifications du contrat de séjour de la résidence « Heures Claires ».

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes
le :

**Le Président
Norbert JESSUS**



**Bordereau d'acquittement
de transaction**

Type : Transmission d'actes **Nature de l'acte :** délibération
Numéro de l'acte : 20130035 **Date de la décision :** 22/05/13
Objet : Modification contrat de séjour « Heures Claires »
Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23





**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs**

SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013

N° 20130036

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20
UNANIMITE	
Voix pour	20
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : Modification du contrat de séjour EHPAD « Harmonie » et « Les Godenettes »

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

20130036

1/2

Vu le Conseil de la vie sociale de la résidence « Harmonie » et « Les Godenettes »

Monsieur le Président RAPPELLE à l'Assemblée la délibération du comité syndical en date du 27 juin 2012 modifiant le contrat de séjour des résidences «Harmonie» et « Les Godenettes ».

Monsieur le Président DEMANDE à l'Assemblée de procéder a des modifications sur le contrat de séjour de la résidence « Harmonie » et « Les Godenettes ». (document ci-joint)

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,**

APPROUVE à l'unanimité les modifications du contrat de séjour des résidences « Harmonie » et « Les Godenettes ».

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

**Le Président
Norbert JESSUS**



Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes
le :



**Bordereau d'acquittement
de transaction**

Type : Transmission d'actes **Nature de l'acte :** délibération
Numéro de l'acte : 20130036 **Date de la décision :** 22/05/13
Objet : Modification contrat de séjour « Harmonie » et « Godenettes »
Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23



**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs**

SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013

N° 20130037

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20
UNANIMITE	
Voix pour	20
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : Modification de la liste des emplois

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

Monsieur le Président INFORME l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à la modification de la liste des emplois suivante :

Grades/filières	Emploi au 11/03/2013	+ ou -	Nombre emplois	Pourvus	Non pourvus
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Administrateur territorial	1		1	1	0
Attaché territorial	1		1	1	0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1		1	1	0
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1		1	0	1
Rédacteur	2		2	1	1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	3		3	3	0
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	2		2	1	1
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	4		4	3	1
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	9		9	8	1
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe (17.5/35 ^{ème})	0	+1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE					
Agent de maîtrise	1		1	1	0
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1		1	1	0
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	12		12	7	5
FILIERE ANIMATION					
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	1		1	1	0
Adjoint d'animation	1		1	1	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Médecin territorial (28/35 ^{ème})	1		1	1	0
Psychologue à temps complet	1		1	1	0
Cadre de santé infirmière	2		2	2	0
Infirmière de classe supérieure	2		2	2	0
Infirmière de classe normale	10		10	9	1
Infirmière de classe normale à temps non complet (17.5/35 ^{ème})	1		1	1	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE SUITE					
Rééducateur de classe normale - Ergothérapeute	2		2	2	0
Rééducateur de classe normale - Psychomotricien	2		2	2	0
Rééducateur de classe normale - Kinésithérapeute	1		1	1	0
Auxiliaire de soins principal de 1 ^{ère} classe	1		1	1	0
Auxiliaire de soins principal de 2 ^{ème} classe	10		10	5	5
Auxiliaire de soins de 1 ^{ère} classe	35		35	32	3
Auxiliaire de soins de 1 ^{ère} classe à TNC (28/35 ^{ème})	7		7	6	1
Auxiliaire de soins de 1 ^{ère} classe à TNC (24.5/35 ^{ème})	1		1	1	0
Auxiliaire de soins de 1 ^{ère} classe à TNC (21/35 ^{ème})	2		2	2	0
Auxiliaire de soins de 1 ^{ère} classe à TNC (17.5/35 ^{ème})	7		7	2	5
Conseiller socio-éducatif	1		1	1	0
Assistant socio-éducatif - Educateur spécialisé	2		2	2	0
Assistant socio-éducatif - Conseiller en E.S.F.	1		1	1	0

FILIERE MEDICO-SOCIALE SUITE					
Agent social de 1 ^{ère} classe	6		6	4	2
Agent social de 2 ^{ème} classe	32		32	27	5
Agent social de 2 ^{ème} classe à TNC (5h hebdomadaires)	3		3	3	0
Agent social de 2 ^{ème} classe à TNC (10h hebdomadaires)	27		27	18	9
Agent social de 2 ^{ème} classe à TNC (15h hebdomadaires)	14		14	12	2
Agent social de 2 ^{ème} classe à TNC (17h30 hebdomadaires)	1		1	1	0
Agent social de 2 ^{ème} classe à TNC (20h hebdomadaires)	48		48	38	10

Le comité syndical

Vu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré

ACCEPTÉ à l'unanimité les modifications de la liste des emplois comme proposées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

**Le Président
Norbert JESSUS**



Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes
le :



**Bordereau d'acquittement
de transaction**

Type : Transmission d'actes Nature de l'acte : délibération
Numéro de l'acte : 20130037 Date de la décision : 22/05/13
Objet : Liste des emplois
Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23

20130037

3/3



**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs**

SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013

N° 20130038

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013
Membres en exercice :	32
Présents :	20
UNANIMITE	
Voix pour	20
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : CIG-Services « Coût Horaire » Prestataire Participation intégrale
--

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

Monsieur le Président INFORME l'assemblée que le tarif de la CNAVTS est fixé à 19.40€/heure pour la semaine et 22.20€/heure pour le dimanche et jours férié.

Monsieur le Président PROPOSE à l'assemblée de fixer comme suit, le barème à compter du 1^{er} juin 2013.

Personnes aidées ne bénéficiant d'aucune prise en charge d'une Caisse de Retraite ou de l'APA

	Tarif 1 ^{er} mars 2010	Tarif 1 ^{er} juin 2013
Heures Semaine (du lundi au samedi)	20.65€/heure	21.37€/heures
Heures Dimanche et jours fériés	23.15€/heure	23.96€/heures

Personnes aidées bénéficiant d'une prise en charge du Lundi au Samedi et désirant une intervention complémentaires le dimanche ou un jour férié.

	Tarif 1 ^{er} mars 2010	Tarif 1 ^{er} juin 2013
Heures Dimanche et jours fériés	23.15€/heure	23.96€/heures

Frais de gestion mensuel pour les paiements en chèques CESU : 5€

Frais d'adhésion annuelle : 30€

Le comité syndical

Vu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité de fixer comme ci-dessus le barème à compter du 1^{er} juin 2013.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes
le :

**Le Président
Norbert JESSUS**



**Bordereau d'acquittement
de transaction**

Type : Transmission d'actes **Nature de l'acte** : délibération
Numéro de l'acte : 20130038 **Date de la décision** : 22/05/13
Objet : CIG Services « cout horaire » prestataire participation intégrale
Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23



**Extrait du Registre des Délibérations du SIVOM de Trith-Saint-Léger
& Environs**

SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2013

N° 20130039

L'an deux mille treize, le mercredi 22 mai 2013 à 18h, le comité syndical du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs s'est réuni à la salle des fêtes de Petite Forêt, Sous la présidence de Norbert JESSUS, Président du SIVOM de Trith-Saint-Léger & Environs.

Date de la convocation :	15 Mai 2013	Objet : CIG-Services «Barème 2013 » Prestataire – Conseil Général
Membres en exercice :	32	
Présents :	20	
UNANIMITE		
Voix pour	20	
Voix contre		
Abstention(s)		

Présents Titulaires : ANDRE Liliane et JOURNEZ Robert « Artres », FLORENT Jean Pierre « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BAILLEUX Marie Claire et PERDRIX Francine « Haulchin », DEGROS Bernard « Hérin », DOLEZ Charline « Maing », DEGRANDSART Marie Geneviève (quitte la séance à 19h) et TIMPANO Pasquale « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », GARCON Yvette « Thiant », JESSUS Norbert « Trith-Saint-Léger », GILLERON Marc et DUPONT Michel « Verchain Maugré »

Présents Suppléants : VANCASSEL Agnès « Aulnoy lez valenciennes », THUILLET Marie Pascale « Maing », HUBERT Jacky « Prouvy », GERARD Agnès et DESCHAMPS Chantal « Quérénaing »

Excusés : VANCEULEBROECK Robert « Aulnoy lez valenciennes », CHAVALLE Leïla « Famars », SLOMIANY Régis « Hérin », SOPO Bernadette et GOUGET Jeanine « La Sentinelle », BAUDRIN Philippe « Maing », DEMEYER Bernard et ARNOULD Martine « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », FRANCOIS Michel et BLEUSE Jean Pierre « Quérénaing », POTIEZ Sylvia et JOUET Claudine « Raismes », LAMAND Martine et BRASSART Pierre « Rouvignies », LECERF Jean Marie « Thiant », HONORE Claudette « Trith-Saint-Léger »

Monsieur le Président EXPLIQUE à l'assemblée que le Conseil Général fixe le coût du service « aide à la personne » à :

Lundi au samedi : 17.50€ de l'heure
Dimanche et jours fériés : 20€

Vu l'arrêté du 18 décembre 2012 relatif aux prix des prestations de certains services d'aide et d'accompagnement à domicile, qui précise que les prix des services d'aide et d'accompagnement à domicile relevant du 2° de l'article L. 313-1-2 du code de l'action sociale et des familles ne peuvent augmenter de plus de 3.5% en 2013 par rapport à l'année précédente.

Monsieur le Président PROPOSE à l'assemblée d'augmenter ce coût de 3.5%.

A compter du 1^{er} juin 2013, le barème « Conseil Général » pour le service Prestataire sera :

Lundi au samedi : 18.11€ de l'heure
Dimanche et jours fériés : 20.70€ de l'heure
Frais de gestion mensuel pour les paiements en chèques CESU : 5€
Frais d'adhésion annuel : 30€

Le comité syndical

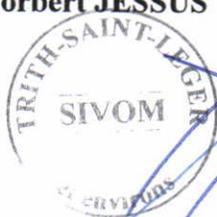
Vu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité de fixer comme ci-dessus le barème à compter du 1^{er} juin 2013.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Délibération télétransmise
en Sous Préfecture de Valenciennes
le :

Le Président
Norbert JESSUS



**Bordereau d'acquittement
de transaction**

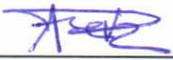
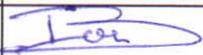
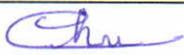
Type : Transmission d'actes **Nature de l'acte :** délibération
Numéro de l'acte : 20130039 **Date de la décision :** 22/05/13
Objet : CIG service « cout horaire » prestataire conseil général
Acquittement reçu : par le MIOCT le 2013-05-23

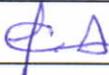
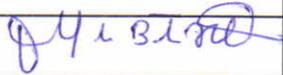


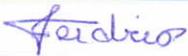
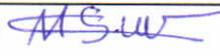
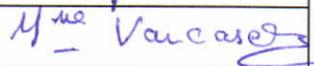
FEUILLET DE CLÔTURE

Séance du mercredi 22 mai 2013

- 20130024 : Approbation du procès verbal du comité syndical du 11 mars 2013
 20130025 : Compte administratif 2012 du CIG
 20130026 : Approbation du compte de gestion 2012 du CIG
 20130027 : Affectation des résultats 2012 du CIG
 20130028 : Ouverture de crédits
 20130029 : Tarification appartement T II pour l'EHPA « Heures Claires »
 20130030 : Tarification planche de tickets « Cafétéria »
 20130031 : Modification restauration Heures claires et tarification
 20130032 : Instauration du compte épargne temps
 20130033 : CIG –Services « Barème frais de gestion 2013 »
 20130034 : Reconnaissance d'intérêt intercommunal « projet de construction d'un domicile intermédiaire »
 20130035 : Modification du contrat de séjour « Heures Claires »
 20130036 : Modification du contrat de séjour : EHPAD « Harmonie » et « Les Godenettes »
 20130037 : Liste des emplois
 20130038 : Cig-Services « Barème 2013 » Prestataire- participation intégrale
 20130039 : Cig-Services « Barème 2013 » Prestataire-Conseil Général

Nom Prénom		Commune	Signature
ALLARD Jinot	Suppléant	Rouvignies	
ANDRE Liliane	Titulaire	Artres	
ARNOULD Martine	Titulaire	Monchaux/Ecaillon	
BAILLEUX Marie Claire	Titulaire	Haulchin	
BAUDRIN Philippe	Titulaire	Maing	
BAUWENS Mirella	Suppléant	Petite Forêt	
BERTHE Brigitte	Suppléant	La Sentinelle	
BLEUSE Jean Pierre	Titulaire	Quérenaing	
BOURLET Albert	Suppléant	La Sentinelle	
BRASSART Pierre	Titulaire	Rouvignies	
CHAVALLE Leïla	Titulaire	Famars	
CHOAIN Isabelle	Titulaire	Prouvy	

COQUELLE Daniel	Suppléant	Artres	
DEGRANDSART Marie Geneviève	Titulaire	Petite Forêt	
DEGROS Bernard	Titulaire	Hérin	
DEMAY Philippe	Suppléant	Hérin	
DEMEYER Bernard	Titulaire	Monchaux/Ecaillon	
DESCHAMPS Chantal	Suppléant	Quérenaing	
DOLEZ Charline	Titulaire	Maing	
DOYEN Lysianne	Suppléant	Rouvignies	
DUPONT Michel	Titulaire	Verchain Maugré	
DUSART Julien	Suppléant	Aulnoy lez vals	
FLORENT Jean Pierre	Suppléant	Aulnoy lez vals	
FRANCOIS Michel	Titulaire	Quérenaing	
GARCON yvettes	Titulaire	Thiant	
GERARD Marie Agnès	Suppléant	Quérenaing	
GILLERON Marc	Titulaire	Verchain Maugré	
GOUGET Jeanine	Titulaire	La Sentinelle	
GRZESKOWIAK Béatrice	Suppléant	Verchain Maugré	
HAMEAU Maud	Suppléant	Monchaux/Ecaillon	
HAVEZ Christine	Titulaire	Prouvy	
HONORE Claudette	Titulaire	Trith-Saint-Léger	
HUBERT Jacky	Suppléant	Prouvy	
JESSUS Norbert	Titulaire	Trith-Saint-Léger	
JOUET Claudine	Titulaire	Raismes	
JOURNEZ Robert	Titulaire	Artres	
KACZOR André	Suppléant	Raismes	
KHINACHE Abbas	Suppléant	Haulchin	
LAGADIC Gaël	Suppléant	Haulchin	
LAMAND Martine	Titulaire	Rouvignies	

LECERF Jean Marie	Titulaire	Thiant	
LECOT Ghislaine	Suppléant	Famars	
LUBERDA Sandrine	Suppléant	Monchaux/Ecaillon	
MALABOEUF Bruno	Suppléant	Thiant	
MERCIER Marie Monique	Suppléant	Verchain Maugré	
MORISEAUX Jean François	Suppléant	Prouvy	
PAMART Jean Baptiste	Titulaire	Famars	
PERDRIX Francine	Titulaire	Haulchin	
PIETROIUSTI Bruno	Suppléant	Trith-Saint-Léger	
POMMEROLE Jean Pierre	Suppléant	Petite Forêt	
POTIER Sylvia	Titulaire	Raismes	
PREVOT Michèle	Suppléant	Famars	
RAMEZ Damien	Suppléant	Maing	
RICHEZ Jean Marie	Suppléant	Artres	
ROBIN Aymeric	Suppléant	Raismes	
SAUVAGE Joël	Suppléant	Hérin	
SLOMIANY Régis	Titulaire	Hérin	
SMET Michel	Suppléant	Trith-Saint-Léger	
SOPO Bernadette	Titulaire	La Sentinelle	
THUILLET Marie Pascale	Suppléant	Maing	
TIMPANO Pasquale	Titulaire	Petite Forêt	
VANCASSEL Agnès	Suppléant	Aulnoy lez vals	
VANCEULEBROECK Robert	Titulaire	Aulnoy lez vals	
WALKAENS Philippe	Suppléant	Thiant	